

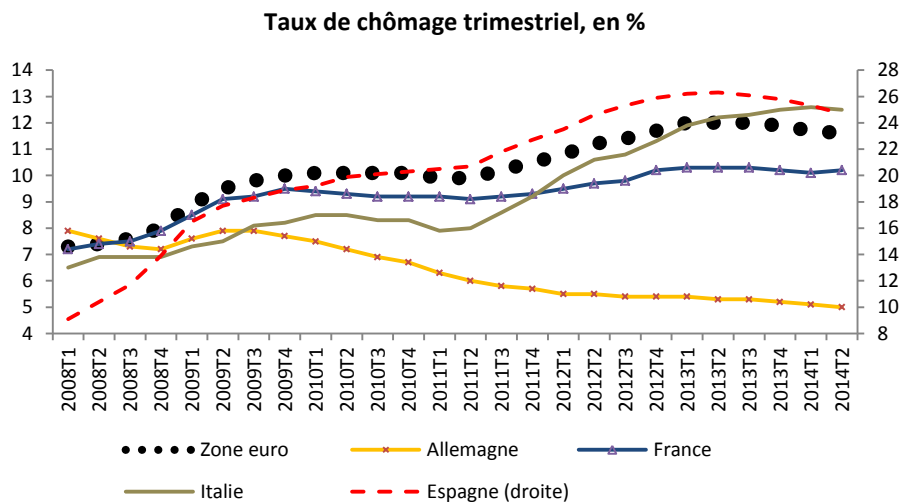
L'évolution du chômage en zone euro depuis la Grande récession

Mercredi 29 octobre 2014

Le haut niveau de chômage constitue la principale préoccupation de nombreux Européens. Le présent flash fait le point sur son évolution depuis le déclenchement de la Grande récession.

1. Comment expliquer la « double bosse » ?

Au sein de la zone euro, l'évolution du chômage depuis le début de l'année 2008 fait apparaître une courbe avec **deux « bosses »** : la **première** résulte de la contraction de l'activité pendant cinq trimestres consécutifs de 2008 à 2009 (« Grande récession »), suivie par un « plateau » (et même un léger recul) jusqu'à la mi-2011 ; la **seconde** intervient après six trimestres de récession à compter de la fin 2011. Dans une étude récente¹, la Banque centrale européenne (BCE) se penche sur cette évolution, qui a vu le **taux de chômage** passer de **7,3 %** au 1^{er} trimestre 2008 à **12,0 %** début 2013, avant de refluer légèrement par la suite, et 5,5 millions de pertes d'emplois.



Source : Afep à partir d'Eurostat.

Il ressort de l'analyse que la nette hausse du chômage observée a été fortement concentrée, à la fois d'un point de vue sectoriel, démographique et par Etat membre. Ainsi, la première étape a vu des pertes d'emplois massives dans les secteurs liés à **l'industrie** (manufacture, transports...) et de la **construction** qui ont touché la plupart des pays. De ce fait, elle a plutôt frappé les hommes que les femmes et les jeunes actifs que les seniors. Au cours de la deuxième phase, les pertes ont avant tout concerné les pays ayant connu une hausse de leurs coûts d'emprunt (« **stressed economies** ») : Grèce, Espagne, Italie, Chypre, Portugal et Slovénie, ce qui n'a pas empêché le chômage de progresser ailleurs (France). En revanche, le chômage s'est stabilisé dans les autres pays, reculant même dans quatre d'entre eux (Allemagne, Estonie, Irlande et Lettonie). Dans les économies en difficulté, la détérioration d'abord concentrée dans l'industrie et, surtout, la construction, s'est ensuite **étendue** au secteur des **services marchands et non marchands**, avec les effets sur l'emploi des politiques de consolidation budgétaire.

2. Un « miracle » allemand aidé par la démographie ?

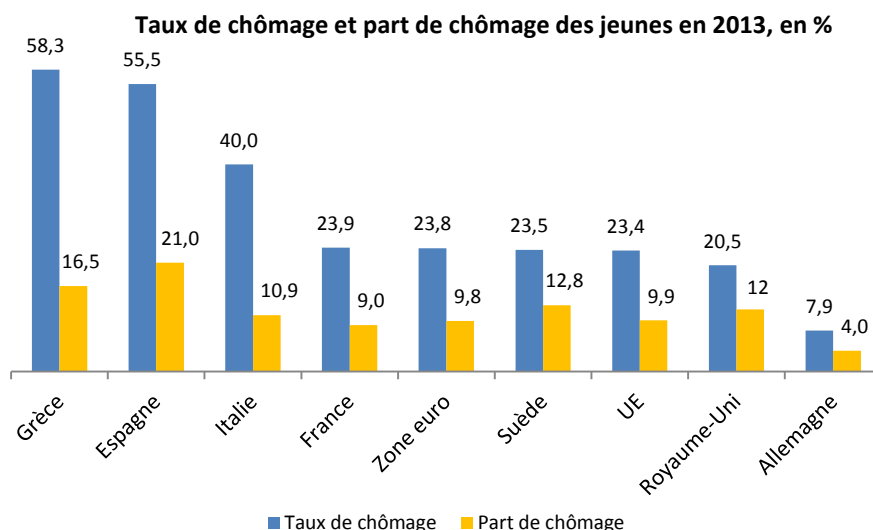
Dans une Europe en grande difficulté, la trajectoire allemande en matière de chômage apparaît singulière. En effet, alors que le taux de chômage début 2008 était supérieur à celui de la plupart des autres pays et de la zone euro, il **baisse quasi continuellement depuis le début de l'année 2010**. Compte tenu des **évolutions démographiques** à l'œuvre outre-Rhin, où la population a régulièrement diminué au cours des années 2000, certains observateurs estiment que la baisse du chômage obéit – de façon mécanique – à la contraction de la population. Toutefois, **cette explication ne semble pas pleinement**

¹ « The impact of the economic crisis on euro area labour markets », Bulletin mensuel de la BCE, octobre 2014.

convaincante² : si la population en âge de travailler a effectivement diminué, tel n'a été pas le cas de la population active en raison d'une forte progression du taux d'activité des seniors sous l'effet de plusieurs réformes (fin des préretraites, report de l'âge de liquidation des pensions, diminution du bénéfice de l'assurance-chômage de 32 à 18 mois maximum pour les seniors...). De la même façon, le relatif dynamisme de la croissance allemande depuis le milieu des années 2000 ne peut expliquer le recul du chômage dans la mesure où, à progression du PIB équivalente, deux fois plus de créations d'emplois ont été constatées entre 2005 et 2013 qu'au cours des huit années précédentes. Dans son étude, l'INSEE avance **deux explications** à la baisse du chômage outre-Rhin : d'une part, la **modération salariale**, qui a conduit à une baisse des coûts salariaux unitaires (la progression des salaires a été inférieure à celle de la productivité) ; d'autre part, les **réformes du marché du travail** (« Hartz » I à IV). Ces deux volets auraient permis d'attaquer le chômage structurel allemand en amont de la Grande récession. Depuis 2009, la poursuite de la baisse du chômage effectif semble plus liée à une **baisse générale des gains de productivité** : pour les entreprises, via l'activité partielle et une rétention de main d'œuvre en décalage avec les conditions conjoncturelles du fait d'une anticipation de difficultés futures de recrutement ; pour le marché du travail dans son ensemble, via la réintégration d'individus moins productifs (« *mini* » et « *midi-jobs* ») même si cela a pour eu effet une augmentation des inégalités de revenus.

3. Chômage des jeunes ou part des jeunes au chômage ? Un point de vigilance

Avec la dégradation de la conjoncture, le **chômage a fortement progressé chez les jeunes** selon le principe du « *last in, first out* » : ces derniers ont en effet, par définition, moins d'ancienneté et sont plus souvent en contrats temporaires que les autres actifs. Nettement plus cyclique, leur taux de chômage **surréagit** aux évolutions de la **conjoncture**, baissant (parfois fortement) en haut de cycle et accélérant lorsque l'activité se retourne. Au-delà des évolutions conjoncturelles, il apparaît un niveau de chômage des jeunes supérieur à la moyenne, de l'ordre de un pour deux. Si des difficultés d'insertion se posent (orientation, qualification...), cette situation s'explique également par des taux d'activité et d'emploi très inférieurs à ceux de l'ensemble de la population du fait de la poursuite d'études. C'est ici qu'une **confusion** est fréquemment commise dans le débat public : or le **taux de chômage des jeunes actifs** (près de 24 % en 2013 en zone euro) est à distinguer de la **part des jeunes au chômage** (9,8 %). Ainsi, si un jeune **actif** sur quatre est actuellement au chômage, ce n'est le cas que d'un jeune sur dix lorsque l'on considère l'ensemble de la catégorie d'âge.



Source : Afep à partir d'Eurostat.

Six ans après le début de la Grande récession, le taux de chômage se situe à un niveau très élevé dans la plupart des pays européens. Si la plus grande part de la hausse (2/3) constatée en zone euro serait imputable à la conjoncture, environ un tiers serait de nature structurelle avec la hausse du chômage de longue durée. Après les deux « bosses », le « plateau » ? Tel semble être le scénario central à court terme, avec un recul très faible du chômage et des situations toujours contrastées entre les pays membres.

² « Pourquoi le chômage a-t-il continué de baisser en Allemagne après 2007 ? », Daussin-Bénichou et Sala, INSEE, mars 2013.